Bugnicourt Info

N°1-JANVIER 2019

J'♥MA COMMUNE

LE MOT DU MAIRE

Bugnicourtoises, Bugnicourtois

En cette nouvelle année 2019, j'ai souhaité vous faire partager une partie du discours prononcé à l'occasion de la cérémonie des vœux de la Commune.

À cette réception, les élus ont été très touchés par les félicitations des personnalités et des personnes présentes.

Alors permettez-moi de formuler à nouveau ***mes vœux de bonheur et de bonne santé pour vous et vos proches, pour notre village, mes vœux de rassemblement, de solidarité et de prospérité.***

Le Maire

Christian DORDAIN

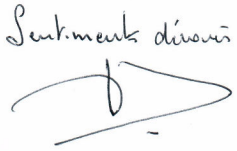

Ce dimanche, 13 janvier 2019, la salle des fêtes était pleine à craquer pour les vœux du Maire.

C'est Michel Sallio, le premier Adjoint, qui est revenu sur les réalisations de 2018, une année très riche : avec l'extension du cimetière, la rénovation de la chapelle Notre Dame des Affligés, la réfection totale de l'éclairage public (une diminution des consommations énergétiques de 60%), les travaux d'accessibilité, d'isolation et de la réfection des peintures à la salle des fêtes, l'installation de nouveaux sanitaires à l'école et la réfection totale de la rue du Bois.

Avant de prendre la parole, Monsieur le Maire invita le Conseil Municipal des Enfants à présenter leurs projets pour 2019 : une rencontre avec les aînés, la propreté et sécurité dans le village, une journée sans voiture à l'école et bien d'autres projets que les jeunes élus présenteront au Conseil Municipal.

Le Maire, Christian Dordain, a rassuré ses concitoyens « *La maîtrise des frais de gestion nous permet de gérer la commune en bon père de famille, la décision a été prise par l'équipe municipale, il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts et des tarifs des services* »

Puis, il a développé les projets pour l'année 2019 :

L'urbanisme : la construction de 8 nouveaux logements et l'aménagement de 24 lots libres de constructeur à la Résidence du Moulin, le démarrage de la Résidence du Centre Bourg avec 14 petits logements pour les jeunes et les personnes âgées et la réhabilitation des 2 logements communaux rue des Chasse-Marée. Il a évoqué la révision du SCOT en rappelant que les élus avaient fait des concessions « *lors de la création du PLU en 2006, nous avons réduit la ZAC de 9 ha et lors de la révision en 2017, nous avons déclassé 8 ha pour les rendre à l'agriculture, les élus respectent le monde agricole* »

L'environnement et le développement durable : le lieu dit « le Coron » sera nettoyé pour en faire « un poumon vert » au centre du village ; l'opération des maisons fleuries renouvelée, accompagnée par l'installation des jardinières dans les rues et dans le cadre du projet « Plantons le décor » avec l'Association Foncière, des haies et des arbustes seront plantés le long des chemins ruraux.

La cohésion sociale : le Maire a précisé « *Nous avons trouvé 80% de subventions, nous pouvons démarrer les travaux de « la Maison pour Tous »*. Il a rappelé que cette maison sera celle des jeunes, du club de l'amitié, des associations et pour des actions menées avec le SIRA. Il souhaite aider le Club de l'amitié, et propose de créer un Conseil des Sages. Avec le Conseil Municipal des Enfants, un après-midi avec les personnes âgées sera organisé. On continuera à soutenir les Associations : « *Nous sommes un village où la vie associative est active, nous devons les aider* ».

Pour la jeunesse : l'aide sera maintenue pour les actions du CME et des ados. On continuera à organiser le centre aéré d'été avec les communes voisines, la municipalité propose, en partenariat avec le SIRA, d'organiser une formation BAFA en aidant financièrement les jeunes de la Commune souhaitant passer cette formation.

En accord avec la Directrice de l'école, dans le cadre d'un projet « le sport pour tous » un city-stade sera installé sur le terrain délaissé à l'école.

L'école Marcel Pagnol : Les effectifs restent stables, le Maire prévoit d'entreprendre des travaux d'isolation des murs des couloirs et de refaire l'ensemble des peintures. Les travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite à l'école et au stade sont au programme en 2019.

La sécurité : des caméras seront installées sur les parvis de l'église, des réunions seront organisées pour recueillir l'avis des habitants sur les mesures à prendre pour lutter contre les vitesses des voitures, des schistes seront remis sur les trottoirs.

La vie pratique : les illuminations dans les rues seront remplacées, le Maire a précisé « *nous devons apporter de la couleur et de la gaieté dans les rues au moment des fêtes de fin d'année* ». Il a évoqué le déploiement de la fibre optique dans le village et l'évolution du transport en commun projeté par le SMTD. Puis, si les finances le permettent, le Maire prévoit, dans son programme de réfection des rues, de rénover une partie de la rue de la Rose. Le Maire a évoqué le démarrage des travaux du Centre Leclerc *« ce projet en périphérie de notre village sera une locomotive pour redynamiser l'ensemble de la ZAC de la Tuilerie. Certes ce projet ne plait pas à tout le monde ; toujours est-il, il permet de créer de l'emploi »*

Pour conclure, M. le Maire a adressé des remerciements à l'Équipe Municipale, au Personnel Communal, aux 11 associations et aux 4 ateliers *« vous êtes indispensables pour animer votre village »*

➔CE QUI S'EST PASSE

- La cérémonie des Vœux

Beaucoup de monde aux vœux de Bugnicourt, un village rural, dynamique où il fait bon vivre.
Le maire, Christian Dordain, son 1er Adjoint Michel Sallio, son équipe municipale et le Conseil des Enfants ont présenté le bilan 2018 (impressionnant !) et les projets 2019.
Nombreuses rencontres et discussions fort intéressantes au sujet des dossiers communaux,
Le tout entouré d'une superbe exposition photos des paysages environnants.

Une cérémonie conviviale avec l'ancien Ministre, Jacques Legendre, notre Conseiller Départemental, Charles Beauchamp, notre Conseiller Régional, Frédéric Nihous, des Maires : Christophe Dumont de Sin le Noble, Martial Vandewoestyne de Lambres lez Douai, et d'autres Élus du territoire.
Le Conseil Municipal des Enfants, après avoir fait leur discours, a été chaudement applaudi par l'assistance.

- L'Arbre de Noël 2018

Pas de chance pour le Père Noël, il a été perturbé par l'absence de l'âne Spéculoos et par les conditions climatiques trop mauvaises qui ne l'ont pas autorisé à descendre du clocher de l'église. Néanmoins les enfants, après avoir dégusté une brioche et un chocolat chaud, ont pu l'accueillir ; le Père Noël avait prévu dans sa hotte des bonbons à volonté.

- La pose de la Première Pierre du Centre Leclerc.

Beaucoup de monde à la pose de la première pierre du centre Leclerc. Les élus, les institutions et les bugnicourtois avaient répondu présents.
Une première pierre qui est le résultat d'une longue et difficile procédure judicaire. En effet, la Zone de la Tuilerie créée en 2007 par l'équipe municipale de l'époque est restée longtemps sans investisseurs. Les équipes municipales suivantes avaient le devoir et la responsabilité de « remplir » cette ZAC. Les trois précurseurs qui ont eu le courage de s'installer, ne seront plus seuls !
Nous remercions Monsieur le Sous -Préfet, le président de Douai-Agglo, Christian Poiret, le président de SCOT, Lionel Courdavault, les 34 maires de Douai-Agglo qui ont toujours soutenu ce projet. Merci aux autres élus locaux, à notre Conseiller Départemental, à notre ancien Député, merci à notre regretté sénateur Patrick Masclet, et merci à tous les Bugnicourtois et Bugnicourtoises d'avoir signé une pétition en faveur du projet qui a certainement pesée dans les décisions juridiques.
Dans le contexte actuel, notre projet répondra à trois objectifs : 1er - améliorer le pouvoir d'achat (un centre Leclerc à Bugnicourt favorisera la concurrence), 2ème - faire un geste pour la planète en limitant les déplacements pour faire vos courses, et 3ème - créer localement de l'emploi avec l'embauche d'une cinquantaine de personnes.

- Le colis des anciens

Distribution des colis aux aînés le vendredi 7 Décembre 2018 ; c'est au cours d'un après midi convivial que plus de 120 colis ont été offerts aux anciens de plus de 70 ans.

➔LES INFOS PRATIQUES

*Cette formation s'organisera en partenariat avec l'organisme de formation IFAC et se déroulera du **dimanche 17 au dimanche 24 février 2019** de 9h à 19h à l'école Marcel Pagnol de **BUGNICOURT***

*Il faut **impérativement être âgé de 17 ans** le jour du démarrage de la formation !*

Les personnes intéressées par cette formation peuvent se rapprocher de l'IFAC au 03.61.54.13.35 afin d'obtenir le formulaire d'inscription.

Elles doivent au préalable s'inscrire en ligne sur le site

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/afin d'obtenir leur numéro d'identification. Se munir d'une copie de carte d'identité pour s'inscrire.

*Une **réunion d'information** sur le déroulé de la formation aura lieu le **mercredi 6 février 2019 à 18h** dans les locaux de notre centre à Arleux.*

*Une **aide à la formation BAFA** peut être attribuée à l'issue de la formation BAFA complète (soit à l'issue de l'approfondissement) par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.*

Cette aide varie de 91,47 € ou 106,71 € (si la formation est centrée sur l'accueil du jeune enfant).
Une aide à la formation peut également être attribuée en plus par la CAF du Nord.

La commune attribuera une aide de 50 € au candidat Bugnicourtois

Inscriptions sur les listes électorales : Nouveautés

*Pour pouvoir voter aux élections européennes **du dimanche 26 mai 2019,***
il faut être inscrit sur les listes électorales.
Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription.
Cette démarche est désormais possible jusqu'au 31 mars 2019
(et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas auparavant). La suppression de la date limite du 31 décembre fait suite à la loi n° 2016-1048. L'objectif principal est de lutter contre les « non-inscriptions » ou les « mauvaises inscriptions » en créant un répertoire électoral unique au niveau national géré par l'INSEE.
***Pour vous inscrire, trois solutions** : en ligne sur service en ligne si votre commune est rattachée à ce service, par correspondance en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété, ou en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.*

Nous vous remercions de le partager et de le diffuser largement.

Lydie Librizzi, Présidente du Conseil d'Administration et Luc Grard, Directeur général

La Caf du Nord est mobilisée et met tout en œuvre pour répondre à l'affluence de la demande de prime d'activité.
La demande de la prime d'activité est accessible sur caf.fr.

➔RECENSEMENT DE LA POPULATION.

Les populations légales 2016 entrées en vigueur au 1er janvier 2019 de votre commune sont :
Population totale : 1 003 - Population municipale : 993 - Population comptée à part : 10.

➔LES ASSOCIATIONS

Nous avons une commune dynamique, avec un tissu associatif exceptionnel.
Participez aux activités qui vous sont proposées, prenez contact avec :

- ***Michel Sallio, Président de la fête du Bœuf***
- ***Jean-Marc Carlier, Président du VTT***
- ***Stéphanie Delbart, Présidente de L'APEB** (Voitures anciennes)*
- ***Jean-Claude Jonval, Président de la Tarentelle** (Chorale)*
- ***Mélanie Delbart, Présidente de Bugnicourt en Forme** (Gym – Danse)*
- ***Isabelle Cossu, Présidente de Au fil de nos Idées** (Tricot)*
- ***Rénald Ansant, Président du Club de L'amitié***
- ***Patrick Pinte, Président de L'Amicale Laïque Bugnicourtoise** (Tennis de table)*
- ***Jérôme Grandin, Président de l'Etoile Club Bugnicourt** (Foot)*
- ***Isabelle Craye, Présidente de Traits-d'Union** (Théâtre)*
- ***Yves Dupire, Représentant colombophile** (Pigeons)*
- ***Anne-Marie Chevalier, l'atelier Aquarelle***
- ***Benjamin Raggi, l'atelier Informatique***
- ***Sylvie Sallio, Anne-Sophie Vaillant et Virginie Manunza, l'atelier Créatif***
- ***Magali Philippe, Anne-Marie Chevalier et Joselyne Dordain, la Bibliothèque.***
- ***Jean-Claude Renard, président des Anciens Combattants***

Les coordonnées des Présidents sont en Mairie

Notre petite dernière : la Junior Association de Bugnicourt ; elle est à pied d'œuvre : montage de dossier pour récolter des subventions, organisation de projets dans la commune, cela demande du temps et de l'investissement, et c'est la preuve de leur motivation !
Nous vous informerons de l'avancée de leur projet Europa-park rapidement, nous comptons sur votre soutien !

Une première décision - la dénomination de leur association : ***« la Bugni's teens »***
et le 20 février les jeunes sont invités à la remise des prix de la MSA à ARRAS

➔ POUR LES JEUNES

Si vous possédez de la ferraille (électroménager, câbles, batteries, moteur électrique, casseroles, canettes de boissons, …) mettez la de côté. Christophe Graux la récupère au profit des jeunes. Amenez les petites choses rue de la fontaine dans la remorque mise à disposition. Pour les plus lourdes, il peut venir les chercher directement chez vous (contactez le au 06 11 91 01 42). Merci pour les jeunes

➔ *Le mot du Conseil Municipal des Enfants*

Nous nous mobilisons pour avoir un village propre, aidez-nous SVP

- En ramassant les objets non collectés aux encombrants
- En ramassant les tickets jeu à gratter (il existe une poubelle à la sortie du café)
- En ramassant les papiers après la collecte du tri sélectif

Les membres du CME vous en remercient.

***Une urne destinée à recueillir les doléances des citoyens est mise à disposition à l'accueil de la Maire** (Aux horaires d'ouvertures, vous pouvez y déposer vos propositions ou vos revendications)*

➔ COMMANDE FUEL

Si vous avez besoin de fuel,

Contactez Betty Duconseil au 06 61 75 63 19

avant le 7 Févier 2019

➔ TRANSPORTS DU DOUAISIS

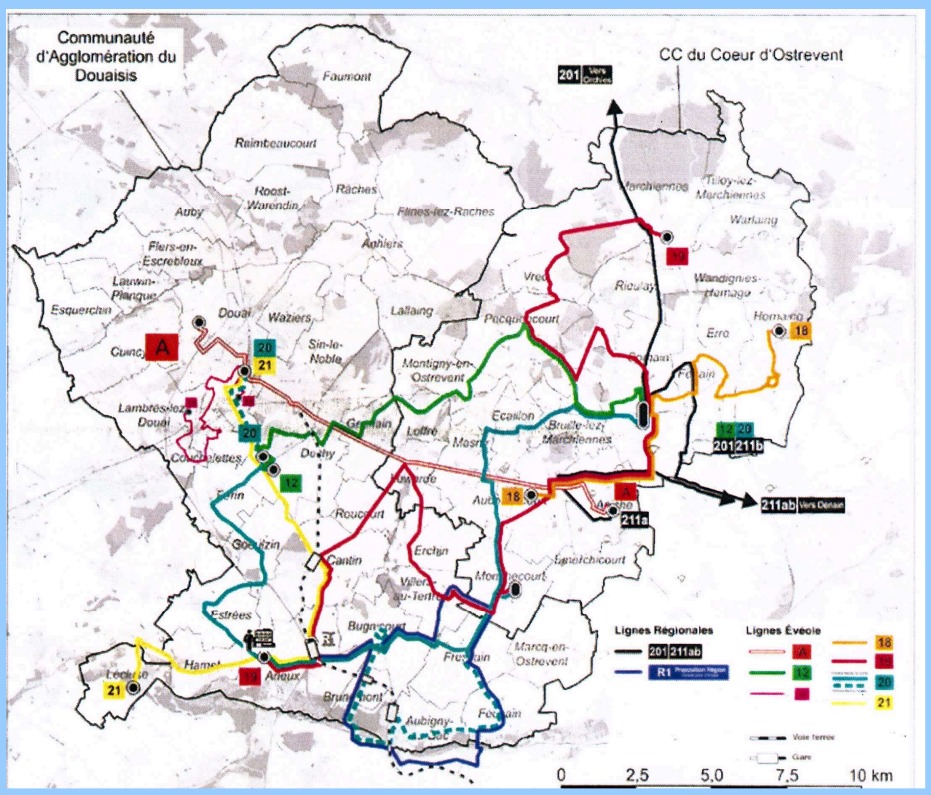

Chaque année, la Douaisis Agglo alimente les Caisses du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) à hauteur de 5 millions, une participation importante à laquelle s'ajoute une taxe dite versement transport. Jusque là, il faut bien reconnaître que le retour sur investissement se faisait attendre. Le grand changement s'annonce sous l'impulsion de Claude Hégo, nouveau président du syndicat. Une réunion tenue au Moulin à Arleux a permis de présenter ce que pourraient être les nouvelles lignes du syndicat.

La position centre de Bugnicourt dans l'Arleusis, en particulier due à sa ZAC, est reconnue, des lignes permettront de rabattre les usagers vers les gars de Cantin et d'Arleux.

Les cadencements sont à l'étude, ils seront mis en place dès septembre 2019. Autre point positif, le syndicat revient sur la tarification scolaire ; collégiens et lycéens retrouveront la circulation gratuite, à raison d'un aller-retour par jour.

M. le Maire a sollicité le SMTD pour avoir le passage de la ligne 19 de Cantin vers Bugnicourt. En effet les lignes 19 et 21 (Rouge et Jaune) transitent de Cantin vers Arleux sans passer par Bugnicourt, privant d'une part les habitants de Cantin de se rendre au Centre Commercial de Bugnicourt et d'autre part les habitants de Bugnicourt de se rendre à la gare de Cantin.

Nous espérons que cette proposition sera retenue.